

# **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2024 A 20 HEURES**

Session ordinaire

Date convocation : 20/09/2024

**PRESENTS** : Jean-Pierre BOUTTER, Claude GIROD, Christophe BUGUET, Jacques CACHOT, Emilie FERRAND, Anthony BOISSON, Alain LABET, Juliette CANQUE, Richard CANQUE, Isabelle HOUTART

**ABSENT EXCUSE** : Guy MULLOT (pouvoir donné à Jean-Pierre BOUTTER)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Isabelle HOUTART

## **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 02 MAI 2024**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des présents et des représentés, le PV de la réunion du 02 mai 2024.

## **CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR**

Compte tenu de l'inscription sur la liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial au titre de l'année 2024 de l'agent faisant fonction de secrétaire générale de mairie, il convient de créer l'emploi de rédacteur à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024. Voté à l'unanimité des présents et des représentés.

## **AFFOUAGE 2024/2025**

Parcelles concernées : parcelle 14 et une partie de la parcelle 16 (uniquement les couronnes).

Les candidats à l'affouage sont invités à venir s'inscrire en Mairie aux heures de permanence et jusqu'à la réunion du mardi 05 Novembre 2024 à 18 h 30 en mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, fixe le tarif à 5 € le stère avec un volume maximal de 30 stères par affouagiste.

## **VENTE DE BOIS PAR L'ONF POUR 2025**

Proposition de l'ONF de prélever des arbres (certains dangereux) sur les parcelles 22, 28 et 29 en 2025. Ventes de Grumes, de gré à gré, façonnés à la mesure.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, accepte la proposition de l'ONF.

## **SECURITE SUR RD44**

Route dangereuse à la sortie du virage du Bois de la Chèvre. Le Conseil Municipal mandate le Maire pour l'envoi d'un courrier au Directeur des Routes Départementales à Lons-le-Saunier afin d'étudier un aménagement sécuritaire à cet endroit.

## **SITE INTERNET**

Isabelle Houtart présente le nouveau site internet en cours de refonte. L'objectif est de le rendre plus actuel (navigation plus simple, aspect plus moderne), de proposer de nouveaux services (ex : démarches administratives en ligne, marchés à proximité, relais des activités proposées par la Caborde etc...), de mettre clairement en avant les dernières actualités. Le tout, en maintenant une communication sur notre village

(procès-verbaux et délibérations des conseils municipaux, activités CAER, photos, cartes et plans divers, tri des déchets, médecins de proximité, domaines viticoles, travaux passés, en cours et à venir, histoire de notre commune etc...).

Des liens permettront un renvoi direct aux organismes (CCPJ, Gendarmerie, SICTOM, SMEA etc...)

Le nouveau logo de notre commune se veut simple, évocateur de la nature et de la vigne. Il met en avant Rotalier mais aussi La Combe, Les Epinoux et les Varilles. Il servira pour toutes les prochaines communications (entête de courriers, signature mail etc...)

Le nouveau site internet changera de nom et sera visible sur [www.rotalier.fr](http://www.rotalier.fr), il sera mis en ligne d'ici la fin de l'année.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **Effacement du réseau du château Gréa :**

Dans la continuité des travaux d'effacement des réseaux secs, un piquetage sera réalisé par le SIDEC. Celui-ci subventionnera une partie de l'effacement de réseaux. Aucune autre subvention n'est envisageable.

Pour des raisons budgétaires, l'effacement se fera en deux tranches. Nous sommes dans l'attente des devis.

Il est rappelé que la municipalité s'était engagée à créer une plaque commémorative du leg de Monsieur Robert Rameau. Ce leg ayant permis de financer une partie non négligeable des effacements des réseaux électriques sur notre commune.

### **Achat de bois Sous le Sangle :**

Un propriétaire forestier avait proposé à la commune de vendre une parcelle de 57 ares 25 ca, au lieu-dit « Sous le Sangle », au prix de 4 000 euros. Cette parcelle étant difficilement accessible, l'ONF l'avait estimée à 2 000 euros. Le Conseil Municipal suit l'avis de l'ONF et un courrier sera adressé dans ce sens au propriétaire.

### **Installation de la fibre :**

La fibre est disponible sur la commune. Chaque administré intéressé à la possibilité de se raccorder en contactant son opérateur.

### **PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :**

L'élaboration du PLUI par la Communauté de Communes Porte du Jura a débuté. Un premier rendez-vous avec un cabinet d'études a eu lieu afin d'avoir une vision d'ensemble de la commune. D'autres réunions de préparation sont programmées.

### **Rénovation du logement communal :**

L'appartement communal sera loué au 25 octobre prochain.

Un devis de 1 987 € a été signé auprès de l'entreprise Mercier pour repeindre les volets en bois : salle des fêtes, bibliothèque, logement communal.

### **Voirie : peinture au sol :**

Certains marquages au sol disparaissent. Les sociétés Marcosol et Via Système à Montmorot ont été contactées. Un devis de 693,18€ a été signé avec la société Via Système. Ces marquages concernent le tournant à l'entrée du village, la bande aux cours et l'emplacement PMR (une adjonction de granulats pour personnes malvoyantes obligatoire sera intégrée). Il est aussi prévu d'ajouter un marquage 50 km/h dans le haut du village.

### **Chemin de Biéfoux :**

Suite à de fortes pluies et au terrassement récent du terrain avoisinant, le chemin ravine fortement et la terre s'est retrouvée sur la Route Départementale. Le Maire contacte les propriétaires et le locataire du terrain voisin afin d'améliorer la situation.

### **Hangar en haut de la Combe :**

Suite aux plaintes de plusieurs administrés quant aux nuisances visuelles et de pollution de ce hangar, le Conseil Municipal adressera un courrier au propriétaire.

**Lavoir de La Combe :**

Le Maire s'engage à recontacter le propriétaire riverain de ce lavoir afin de l'inciter à débroussailler et à entretenir son terrain, évitant ainsi à l'eau de raviner dans tous les sens au lieu de rejoindre la rivière comme cela était le cas antérieurement.

**Friches :**

Le Maire rappelle que chacun est responsable d'entretenir ses propriétés afin d'éviter la multiplication des friches.

**Signalement de problèmes :**

Dorénavant, le signalement des problèmes auprès du secrétariat de Mairie se fera uniquement par écrit.

**Don aux donneurs de Sang :**

L'Association des Donneurs de Sang remercie la Commune pour son don.

**SMEA (Syndicat Mixte des Eaux et Assainissement de Beaufort-Orbagna) :**

Le SMEA enverra un courrier à chaque administré pour l'informer du changement du mode de facturation.

Le Maire,  
Jean-Pierre BOUTTER

La Secrétaire,  
Isabelle HOUTART

